

NUMÉRO 27 - SEPTEMBRE 2016

Chasse & Environnement 18



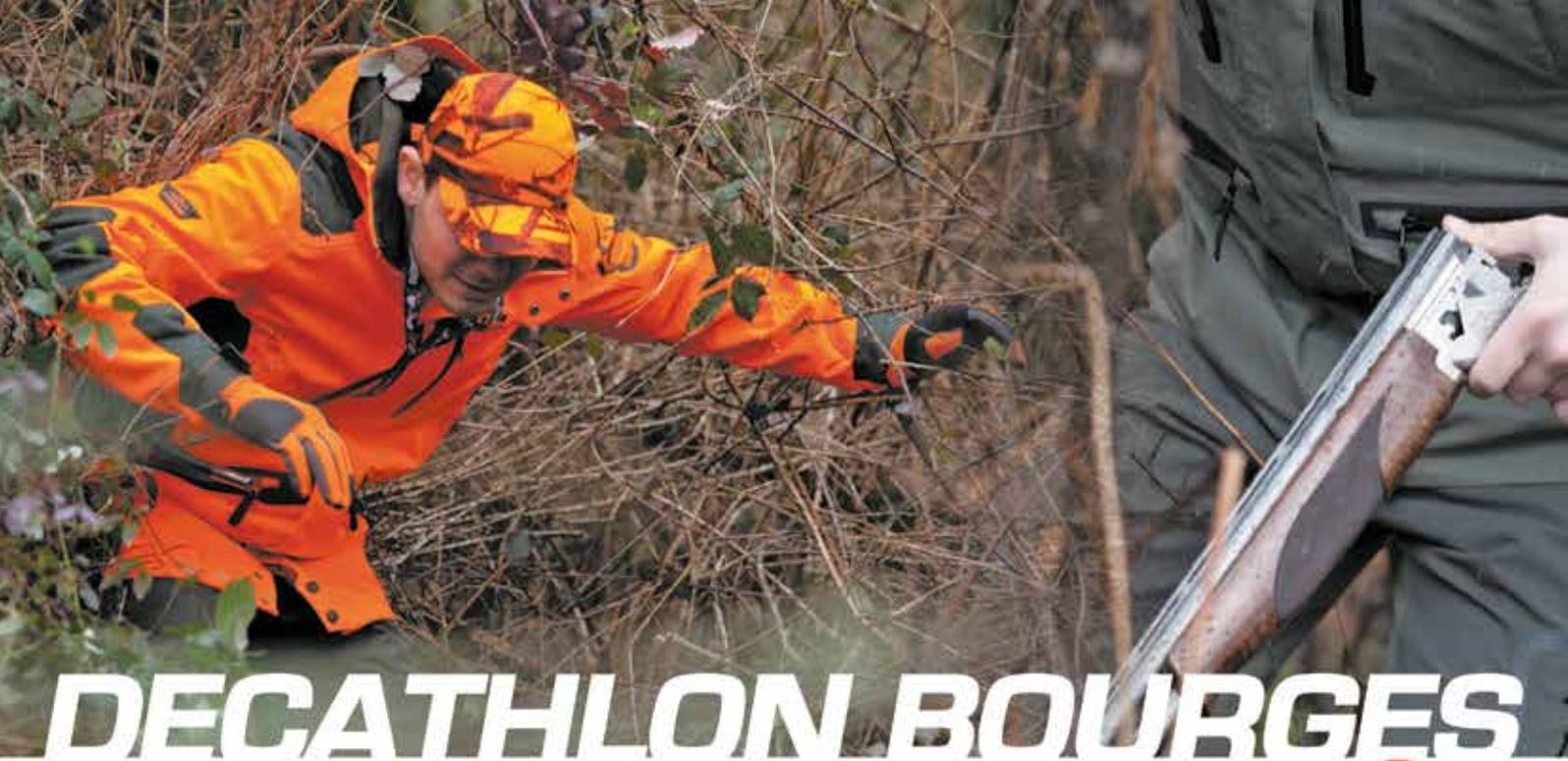
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CHER

Inauguration de l'« Espace Naturel Sensible » de Morogues



FLASH DERNIÈRE MINUTE

La météo du printemps a eu des effets désastreux sur la reproduction des perdrix et des faisans. Nous vous conseillons de ne pas prélever de perdrix cette saison et de reporter la chasse du faisan au 9 octobre, date de l'ouverture du lièvre.



DECATHLON BOURGES

CARTOUCHE L 100

36 gr PIGEON pb6 X 25 SOLOGNAC

Réf: 8037376

LA BOÎTE DE 25 CARTOUCHES : **7,49 €**

PUISSANCE

Charge de 36 gr de plomb, bourre à jupe à godet.

- **Portée** : Idéal pour tirer loin, jusque 30 mètres.
- **Composition** : Culot de 16 mm - Chambrée 70 mm 36 gr de plomb durcis - Sertissage 6 plis.



GILET FLUO 100

Réf: 8197934

7,99 €

VISIBILITÉ

EPI : équipement de protection individuelle (voir notice).

- **Facilité d'utilisation** : Réglage très facile.
- **Composition** : 100 % polyester.



CHEMISE VERNEY-CARRON MONTRIEUX

Réf: 8368107

L'UNITÉ : **29,99 €**

RÉSISTANCE

Poche plaquée à la poitrine.

- **Conçue pour tous les types de chasses et après-chasse.**
- **Adaptée pour la pêche et l'observation de la faune sauvage.**



PARKA CHASSE SIBIR 300

CAMOUFLAGE FLUO SOLOGNAC

Réf: 8281378

119,99 €

VISIBILITÉ

Haute Visibilité conforme à la norme Équipement de Protection Individuel.

- **Camouflage** : Motif camouflage fluo réaliste haute définition avec effet de profondeur.
- **Imperméabilité** : Membrane imperméable NOVADRY (5000 mm) - 100 % des coutures étanches.
- **Respirabilité** : Membrane hydrophile NOVADRY (RET=12) : limite la condensation dans le vêtement.
- **Isolation thermique** : Parka de chasse 3 en 1 : doublure.
- **Multicompartimentage** : 2 poches cargo, 2 poches repose mains, 1 poche poitrine, 1 grand carnier dorsal.
- **Composition** : 100 % Polyester doublure Polaire 240 g/m².



BOTTE INVERNESS 300

Réf: 8155812

54,99 €

- **Résistance à la perforation** : Cou-de-pied et tige renforcés caoutchouc multicouches.
- **Accroche** : Semelle à larges crampons (5 mm), stries d'accroche et de propulsion.
- **Résistance à l'abrasion** : Semelle et renforts caoutchouc.
- **Facilité d'utilisation** : Ergot de désenfilage arrière.
- **Confort d'accueil** : Amorti du talon : système CS, coupe cavalière ergonomique, 1^{re} de propreté.
- **Composition** : tige et semelle 100 % caoutchouc, doublure et première de propreté 100 % polyester (280 g/m²).



EN EXCLUSIVITÉ CHEZ

DECATHLON

À BOURGES

INFORMATIONS PRATIQUES p. 4

— Horaires de chasse

RÈGLEMENTATION p. 5

— Gestion du faisan :

le nombre de communes en non tir de la poule faisane évolue !

— Chasse et tir de la bécasse :

quelques rappels pour être en règle

INFORMATIONS GÉNÉRALES p. 6

— Trois nouveaux administrateurs

— Composition des commissions techniques

— Disparition d'un ancien administrateur

— Plan de chasse chevreuil 2016/2017

— Perdrix et faisans : attention aux prélèvements !

— Les prélèvements pendant la période de chasse 2015-2016

— Ouverture au public du sentier de découverte du territoire des Places, à Morogues

— La France voit le nombre de cas de leptospirose humaine doubler en 2 ans

— Accueil de nouveaux chasseurs

— La chasse, une passion qui se déguste

DOSSIERS TECHNIQUES p. 11

— Réseau Lièvre, résultats d'une première saison de suivi

— Aménagement des lignes à haute tension en zones boisées

ANNONCES p. 14

ASSOCIATIONS p. 16

FORMATIONS 2016 p. 20

SERVICE TECHNIQUE

Christophe BOUILLY

SOLOGNE - 06 87 68 78 11

c.bouilly.fdc18@chasseurdefrance.com

Julien BRAHITI

V. D. GERMIGNY - 06 45 70 93 67

j.brahiti.fdc18@chasseurdefrance.com

J. Michel LAFON

CHAMP. BERRI. SUD - 06 86 67 90 28

jm.lafon.fdc18@chasseurdefrance.com

Didier NIOT

CHAMP. BERRI. OUEST - 06 16 70 17 20

d.niot.fdc18@chasseurdefrance.com

Fabien NOUAILLE

CHAMP. BERRI. EST - 06 28 30 81 94

f.nouaille.fdc18@chasseurdefrance.com

Jérôme RACLIN

PAYS-FORT V. D. LOIRE - 06 28 30 81 88

j.raclin.fdc18@chasseurdefrance.com

Antoine VOISIN

BOISCHAUT MARCHE - 06 11 65 38 60

a.voisin.fdc18@chasseurdefrance.com

Chasse & Environnement 18 est édité par la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher, 22, rue Charles-Durand 18023 Bourges Cedex. **Distribution**: Gratuite pour tous les adhérents à la F.D.C. du Cher. **Directeur de la publication**: F-H. De CHAMPS. **Rédacteur en chef**: Philippe AGENCY. **Rédaction**: J.-L. Courseau et le Service technique de la Fédération. **Conception/Réalisation/Publicité**: Éditions Chasse Sports: 0134782222. **Maquette et composition**: ItalicCommunication - Évreux. **Crédit photos**: Dominique Gest et le service technique de la FDC 18. **Tirage**: 13250 exemplaires. Dépôt légal à parution. 3^e trimestre 2016. Toute copie, même partielle, sans autorisation préalable, reste interdite. ISSN: 1959-6723. **Imprimeur**: Rotochampagne - Chaumont (52). **Cette revue comporte un encart**: Petit Livret Vert saison 2016/2017.



Chers adhérents,

Les trombes d'eau de ce printemps, « + 116 % de pluie en moyenne sur le département par rapport à une année normale », ont été défavorables pour la petite faune sauvage. Néanmoins, il ne faut pas baisser les bras et continuer les efforts entrepris: préserver la biodiversité, accentuer le piégeage (avec surveillance à distance aujourd'hui possible), pratiquer le tir du renard, aménager les territoires, agrainer... Toutes ces actions sont à maintenir et à développer et les techniciens de votre fédération sont à votre disposition pour vous conseiller.

Le 20 mai dernier a eu lieu l'inauguration de l'Espace Naturel Sensible du territoire des Places à Morogues, en présence de M. Michel AUTISSIER, Président du Conseil Départemental et de M. Jean Claude MORIN, Vice-Président du Conseil Départemental chargé de l'agriculture et de l'environnement. En plus des actions cynégétiques qui s'y déroulent déjà, des aménagements pour le grand public ont été créés et ce site est maintenant accessible au grand public les dimanches et jours fériés. N'hésitez pas à communiquer sur ce site remarquable qui montre bien que les chasseurs sont aussi capables de s'occuper de la nature et d'enrichir la biodiversité.

Actuellement votre conseil d'administration étudie toutes les possibilités de recrutement de nouveaux chasseurs. Le nombre de chasseurs diminuant chaque année de 1,5 à 2 %, nous nous devons de réagir tous ensemble. Une nouvelle mesure très forte sera certainement proposée au printemps 2017 afin de doubler annuellement le nombre de candidats à l'examen du permis de chasser. Pour réussir cette nouvelle action, nous aurons besoin de détenteurs de droit de chasse pour accueillir, soit à la journée ou à l'année, les nouveaux lauréats afin de les fidéliser à notre passion: LA CHASSE!

Je compte beaucoup sur vous et je vous souhaite une très bonne saison cynégétique.

Salutations en Saint Hubert.

Le président

François-Hugues de CHAMPS

ARMURERIE
Prot Hubert

Diplômé de l'école d'armes de Saint-Etienne

PARKING ASSURÉ

Réparations - Remises à Neuf
Vêtements - Couteaux
Accessoires de Chasse - Espace Cadeaux
Renseignez-vous pour vos Ball-Traps

Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h du mardi au samedi

www-armurerie-prot.com
41, rue de Lazenay - 18 000 Bourges - Tél. 02 48 21 02 69

RC RM A 328 324 793



Horaires de chasse

Heures légales du lever et du coucher du soleil à Bourges, en tenant compte de l'heure d'été et d'hiver.

SEPTEMBRE 2016				OCTOBRE 2016				NOVEMBRE 2016				DÉCEMBRE 2016				JANVIER 2016				FÉVRIER 2016			
J	01	7h11mn	20h28mn	S	01	7h51mn	19h28mn	M	01	7h35mn	17h32mn	J	01	8h18mn	17h01mn	D	01	8h38mn	17h10mn	M	01	8h17mn	17h52mn
V	02	7h13mn	20h26mn	D	02	7h52mn	19h26mn	M	02	7h37mn	17h31mn	V	02	8h19mn	17h01mn	L	02	8h38mn	17h11mn	J	02	8h16mn	17h53mn
S	03	7h14mn	20h24mn	L	03	7h54mn	19h24mn	J	03	7h38mn	17h29mn	S	03	8h20mn	17h01mn	M	03	8h38mn	17h12mn	V	03	8h14mn	17h55mn
D	04	7h15mn	20h22mn	M	04	7h55mn	19h22mn	V	04	7h40mn	17h28mn	D	04	8h21mn	17h00mn	M	04	8h38mn	17h13mn	S	04	8h13mn	17h56mn
L	05	7h17mn	20h20mn	M	05	7h56mn	19h20mn	S	05	7h41mn	17h26mn	L	05	8h22mn	16h59mn	J	05	8h38mn	17h14mn	D	05	8h12mn	17h58mn
M	06	7h18mn	20h18mn	J	06	7h58mn	19h18mn	D	06	7h43mn	17h25mn	M	06	8h23mn	16h59mn	V	06	8h38mn	17h15mn	L	06	8h10mn	17h59mn
M	07	7h19mn	20h16mn	V	07	7h59mn	19h16mn	L	07	7h44mn	17h24mn	M	07	8h24mn	16h59mn	S	07	8h37mn	17h17mn	M	07	8h09mn	18h01mn
J	08	7h21mn	20h14mn	S	08	8h00mn	19h14mn	M	08	7h46mn	17h22mn	J	08	8h25mn	16h59mn	D	08	8h37mn	17h18mn	M	08	8h07mn	18h03mn
V	09	7h22mn	20h12mn	D	09	8h02mn	19h12mn	M	09	7h47mn	17h21mn	V	09	8h26mn	16h59mn	L	09	8h37mn	17h19mn	J	09	8h06mn	18h04mn
S	10	7h23mn	20h10mn	L	10	8h03mn	19h11mn	J	10	7h49mn	17h20mn	S	10	8h27mn	16h59mn	M	10	8h36mn	17h20mn	V	10	8h04mn	18h06mn
D	11	7h24mn	20h08mn	M	11	8h05mn	19h09mn	V	11	7h50mn	17h18mn	D	11	8h28mn	16h59mn	M	11	8h36mn	17h21mn	S	11	8h03mn	18h07mn
L	12	7h26mn	20h06mn	M	12	8h06mn	19h07mn	S	12	7h52mn	17h17mn	L	12	8h29mn	16h59mn	J	12	8h35mn	17h23mn	D	12	8h01mn	18h09mn
M	13	7h27mn	20h04mn	J	13	8h07mn	19h05mn	D	13	7h53mn	17h16mn	M	13	8h30mn	16h59mn	V	13	8h35mn	17h24mn	L	13	7h59mn	18h10mn
M	14	7h28mn	20h02mn	V	14	8h09mn	19h03mn	L	14	7h54mn	17h15mn	M	14	8h31mn	16h59mn	S	14	8h34mn	17h25mn	M	14	7h58mn	18h12mn
J	15	7h30mn	20h00mn	S	15	8h10mn	19h01mn	M	15	7h56mn	17h14mn	J	15	8h32mn	16h59mn	D	15	8h34mn	17h27mn	M	15	7h56mn	18h13mn
V	16	7h31mn	19h58mn	D	16	8h12mn	18h59mn	M	16	7h57mn	17h13mn	V	16	8h32mn	17h00mn	L	16	8h33mn	17h28mn	J	16	7h55mn	18h15mn
S	17	7h32mn	19h56mn	L	17	8h13mn	18h57mn	J	17	7h59mn	17h12mn	S	17	8h33mn	17h00mn	M	17	8h32mn	17h29mn	V	17	7h53mn	18h16mn
D	18	7h34mn	19h54mn	M	18	8h15mn	18h56mn	V	18	8h00mn	17h11mn	D	18	8h34mn	17h01mn	M	18	8h31mn	17h31mn	S	18	7h51mn	18h18mn
L	19	7h35mn	19h52mn	M	19	8h16mn	18h54mn	S	19	8h02mn	17h10mn	L	19	8h34mn	17h01mn	J	19	8h31mn	17h32mn	D	19	7h50mn	18h19mn
M	20	7h36mn	19h50mn	J	20	8h17mn	18h52mn	D	20	8h03mn	17h09mn	M	20	8h35mn	17h02mn	V	20	8h30mn	17h34mn	L	20	7h48mn	18h21mn
M	21	7h38mn	19h48mn	V	21	8h19mn	18h50mn	L	21	8h04mn	17h08mn	M	21	8h35mn	17h02mn	S	21	8h29mn	17h35mn	M	21	7h46mn	18h23mn
J	22	7h39mn	19h46mn	S	22	8h20mn	18h49mn	M	22	8h06mn	17h07mn	J	22	8h36mn	17h03mn	D	22	8h28mn	17h37mn	M	22	7h44mn	18h24mn
V	23	7h40mn	19h44mn	D	23	8h22mn	18h47mn	M	23	8h07mn	17h06mn	V	23	8h36mn	17h03mn	L	23	8h27mn	17h38mn	J	23	7h43mn	18h26mn
S	24	7h42mn	19h42mn	L	24	8h23mn	18h45mn	J	24	8h09mn	17h05mn	S	24	8h37mn	17h04mn	M	24	8h26mn	17h39mn	V	24	7h41mn	18h27mn
D	25	7h43mn	19h40mn	M	25	8h25mn	18h43mn	V	25	8h10mn	17h05mn	D	25	8h37mn	17h04mn	M	25	8h25mn	17h41mn	S	25	7h39mn	18h29mn
L	26	7h44mn	19h38mn	M	26	8h26mn	18h42mn	S	26	8h11mn	17h04mn	L	26	8h37mn	17h05mn	J	26	8h24mn	17h42mn	D	26	7h37mn	18h30mn
M	27	7h46mn	19h36mn	J	27	8h28mn	18h40mn	D	27	8h13mn	17h03mn	M	27	8h38mn	17h06mn	V	27	8h23mn	17h44mn	L	27	7h35mn	18h32mn
M	28	7h47mn	19h34mn	V	28	8h29mn	18h38mn	L	28	8h14mn	17h03mn	M	28	8h38mn	17h07mn	S	28	8h22mn	17h46mn	M	28	7h33mn	18h33mn
J	29	7h48mn	19h32mn	S	29	8h31mn	18h37mn	M	29	8h15mn	17h02mn	J	29	8h38mn	17h07mn	D	29	8h21mn	17h47mn				
V	30	7h50mn	19h30mn	D	30	7h32mn	17h35mn	M	30	8h16mn	17h02mn	V	30	8h38mn	17h08mn	L	30	8h19mn	17h49mn				
				L	31	7h34mn	17h34mn					S	31	8h38mn	17h09mn	M	31	8h18mn	17h50mn				

Les horaires pour la chasse du gibier d'eau dans le CHER sont fixés 2 heures avant et 2 heures après l'heure légale du lever et coucher du soleil.

Les horaires pour la chasse des autres gibiers dans le CHER sont fixés 1 heure avant et 1 heure après l'heure légale du lever et coucher du soleil.

À l'exception des 6 espèces suivantes : colin, faisán, perdrix, caille, lièvre et lapin classé gibier dont la chasse ne peut s'exercer qu'entre 9 heures et 17h30.

Ces horaires ne sont applicables qu'à condition que la chasse de l'espèce concernée soit ouverte.



Gestion du faisan : le nombre de communes en non tir de la poule faisane évolue !



Suite aux réunions d'informations sur la gestion du faisan commun réalisées l'hiver dernier par votre fédération, plusieurs responsables de chasse ont fait part de leur souhait de voir leur commune engagée dans la gestion du faisan. Par conséquent, des enquêtes ont été adressées à tous les responsables des communes concernées et, dès lors que 60 % des réponses représentant au moins 60 % de la surface des territoires ayant répondu se sont exprimés favorablement, l'arrêté préfectoral a été demandé à compter de la saison cynégétique 2016/2017.

23 nouvelles communes seront donc concernées cette année. Il s'agit des communes de :

Beddes, Bengy sur Craon, Berry-Bouy, Chateau-meillant, Gron, Humbligny, La Chapelotte, Les Aix d'Angillon, Maisonnais, Marmagne, Morogues,

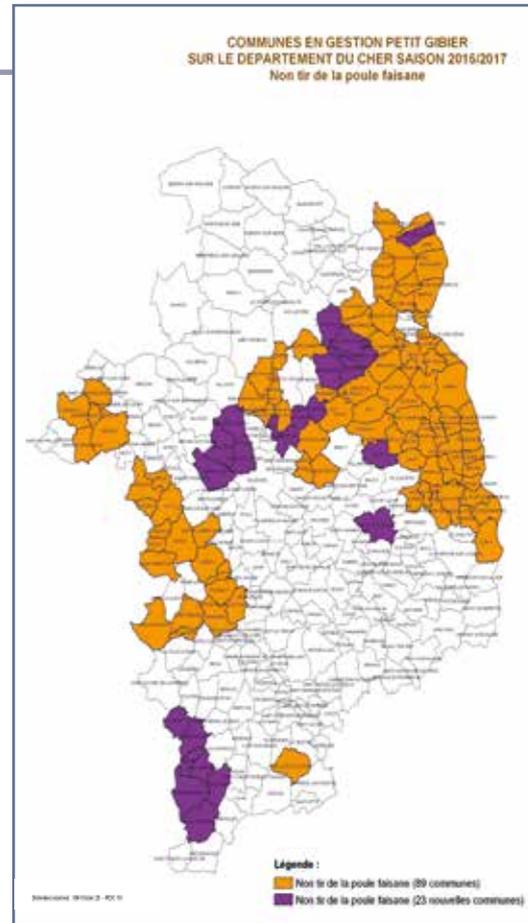
Neuilly en Sancerre, Neuvy deux clochers, Pigny, Rezay, Saint Doulchard, Saint Eloy de Gy, Saint Jeanvrin, Saint Maur, Saint Saturnin, Saint Michel de Volangis, Soulangis, Sury près Léré.

DES AIDES POUR RÉUSSIR :

Afin d'augmenter les chances d'implanter des populations naturelles de faisans, votre fédération propose de nombreuses aides aux territoires adhérents : vente d'agrains à 1€, protections d'agrains contre les sangliers à 10€, remboursement de 80% des factures de pièges et matériel de repeuplement, 1€/ha de territoire pour « l'emploi » d'un piégeur agréé, 80€/ha de culture à gibier ou jachère environnement faune sauvage, etc....

Sur les zones nouvellement engagées, le repeuplement avec des oiseaux de qualité est indispensable. C'est pour cette raison que des faisandeaux de 10 à 12 semaines, à un tarif préférentiel de 1,50€ pièce, vous sont proposés. Cette année, suite à la capture d'oiseaux reproducteurs sur la réserve du polygone de Bourges, une partie des oiseaux fournis seront des descendants directs de ces derniers !

N'hésitez pas à contacter le service technique de la fédération pour vous aider dans la gestion de cette espèce et vous renseigner sur les aides dont vous pouvez bénéficier.



Chasse et tir de la bécasse : quelques rappels pour être en règle



Dans toute la France, la chasse et le tir de la bécasse sont réglementés depuis 2011 par un Prélèvement Maximum Autorisé avec utilisation d'un Carnet de Prélèvement obligatoire. Quelques rappels nous semblent malgré tout nécessaires.

Le carnet de prélèvement bécasse est **obligatoire pour tous les chasseurs qui peuvent tirer une bécasse** dans leur saison : Pour ne pas être en infraction, demandez votre carnet de prélèvement auprès de la Fédération et appliquez les instructions ci-dessous.

À réception de votre validation, **découlez la vignette** « carnet de prélèvement bécasse » et **collez - la sur votre carnet** à l'emplacement prévu. **Si votre carnet n'est pas identifié, il n'est pas valable ! Si vous imprimez votre validation vous-même, la même vignette est imprimée : Découpez - la et collez - la sur votre carnet.**

Portez toujours votre carnet avec votre permis de chasser, les 2 peuvent vous être réclamés par les Agents de l'ONCFS.



Si vous tuez une bécasse, pensez à lui **apposer sur place une bague** adhésive et à perforer les trous indiquant la **date de prélèvement**, avant de transporter l'oiseau impérativement.

En fin de saison de chasse, et **avant le 30 juin, pensez à retourner votre carnet bécasse à la Fédération des Chasseurs du Cher** : pour les « distraits », un dernier rappel vous est adressé avec votre demande de validation, vous ne pouvez donc pas « oublier ». C'est sous cette condition qu'il vous en sera remis un pour la saison suivante.

Après ces quelques rappels qui vous éviteront de commettre une infraction toujours regrettable, nous vous souhaitons une belle saison de chasse, à la bécasse !

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Trois nouveaux administrateurs

La dernière assemblée générale a été marquée par l'élection de trois nouveaux administrateurs suite au décès du regretté Daniel Berneau et au souhait de Pierre Bourbonnais et Simon Huguenin de ne pas renouveler leur mandat après avoir représenté et défendu la chasse pendant de nombreuses années. Qu'ils en soient remerciés au nom de tous les chasseurs.

Les nouveaux administrateurs sont Antoine de Buhren, Frédéric Grognet et Jean-Pierre Lutreau.

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

BUREAU	
Président :	M. François-Hugues de CHAMPS, St Louis - 18320 ST HILAIRE DE GONDILLY
Vice-Présidents :	M. Guy BEUCHON, 21 Route de Vignoux – 18110 ST GEORGES SUR MOULON
	M. Jean-Claude COTINEAU, Les Loges de la Filaine – 18370 CHATEAUMEILLANT
	M. Elio LOMBARTE, 9 Rue des Plantes – Bourgneuf – 18110 ST ELOY DE GY
	M. Philippe AGENY, 17 bis Rue Honoré de Balzac, BP 335 – 18103 VIERZON cedex
Secrétaire Générale :	Mme Cécile COLIN, La Commanderie – 18140 CHARENTONNAY
Secrétaire Général adjt	M. Albert LEPERS, 37 Rue du 19 mars 1962, 18400 ST FLORENT SUR CHER
Trésorier	M. Michel PAEPEGAEY, Villeneuve – 18350 BLET
Trésorier adjt	M. Laurent PICQ, Le Pont de Sargy – 18210 BANNEGON
MEMBRES	
M. Antoine de BUHREN, 7 Cours Fleurus – 18200 ST AMAND MONTROND	
M. Louis DESMIER de CHENON, Boisgontier – 18330 NEUVY SUR BARANGEON	
Mme Claire GAUGUELIN, 26 Chemin des Sotivets – 18220 AZY	
M. Romain GRIMAULT, La Tremblaie – 18510 MENETOU SALON	
M. Frédéric GROGNET, 29 Rue du Stade – 18500 MARMAGNE	
M. Raphaël GUILLOT, Le Grand Briou – 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	
M. Jean Pierre LUTREAU, 19 Rue du Porteau – 18130 OSMERY	

Composition des commissions techniques

1/ COMMISSION PETIT GIBIER SÉDENTAIRE ET OISEAUX MIGRATEURS :

Membres: Mmes Cécile COLIN, Claire GAUGUELIN MM.. Philippe AGENY, Antoine de BUHREN, Romain GRIMAULT, Elio LOMBARTE, Jean Pierre LUTREAU.

2/ COMMISSION GRAND GIBIER :

Membres: MM.. Philippe AGENY, Guy BEUCHON, Jean-Claude COTINEAU, Antoine de BUHREN, Louis DESMIER de CHENON, Frédéric GROGNET, Raphaël GUILLOT, Albert LEPERS.

3/ COMMISSION SOCIÉTÉS DE CHASSE COMMUNALES :

Membres: Mme Cécile COLIN, MM.. Jean-Claude COTINEAU, Albert LEPERS, Elio LOMBARTE, Jean Pierre LUTREAU.

4/ COMMISSION COMMUNICATION :

Membres: Mme Claire GAUGUELIN, MM.. Philippe AGENY, Jean-Claude COTINEAU, Louis DESMIER de CHENON, Frédéric GROGNET, Elio LOMBARTE, Laurent PICQ.

Disparition d'un ancien administrateur

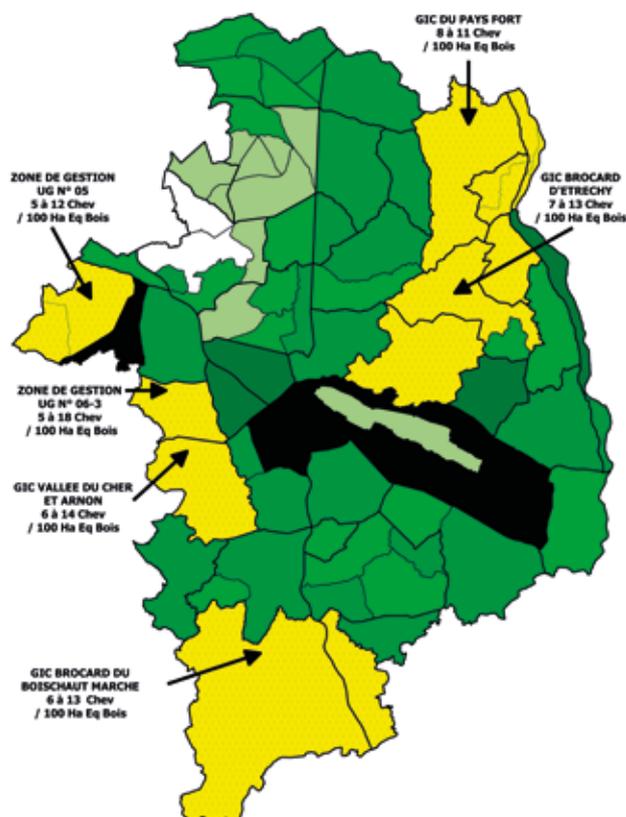
Monsieur **Sylvain VERDET** nous a quitté dernièrement; il a été Lieutenant de Louveterie de 1980 à 2010 et administrateur de notre fédération de 1988 à 2010, son engagement était total au service de la chasse et des chasseurs. Paix à son âme.

Plan de chasse chevreuil 2016/2017

La carte ci-contre présente les taux d'attribution appliqués cette saison pour le plan de chasse chevreuil. La fédération est soucieuse de respecter au mieux les populations de ce petit cervidé.

N'hésitez pas à faire appel au technicien de votre secteur pour lui faire part de vos remarques sur l'application du plan de chasse.

ATTRIBUTIONS CHEVREUILS POUR 100 HA EQUIVALENT BOIS SAISON 2016/2017



ATTRIBUTIONS CHEVREUILS POUR 100 HA EQUIVALENT BOIS SAISON 2016/2017	
Moins de 2 Chevreaux / 100 Ha Eq Bois	(White)
2 à 4 Chevreaux / 100 Ha Eq Bois	(Light Green)
4 à 6 Chevreaux / 100 Ha Eq Bois	(Medium Green)
6 à 8 Chevreaux / 100 Ha Eq Bois	(Dark Green)
8 à 10 Chevreaux / 100 Ha Eq Bois	(Black)
Plus de 10 Chevreaux / 100 Ha Eq Bois	(Yellow)
GIC ou Zones de Gestion	(Yellow)





Perdrix et faisans : attention aux prélèvements !

La pluviométrie anormalement élevée de ce printemps a eu des effets désastreux sur la reproduction du petit gibier. 174 mm sont tombés en mai et 85 mm en juin, 2 mois essentiels pour la nidification des perdrix et faisans. Il fallait donc s'y attendre, la reproduction de ces 2 espèces est très impactée.

PERDRIX GRISES : PLUS DE 90 % DES COUPLES SANS JEUNES !

À ce jour, les comptages que nous avons effectués sur le terrain début août sont sans équivoque: nous avons observé 241 **perdrix grises** adultes pour 127 jeunes, **soit 1,1 jeune par couple!**

Pour la **perdrix rouge**, 113 perdrix rouges adultes ont été observées pour 62 jeunes soit **moins de 1,1 jeune par couple!**

Pour ces 2 espèces, **les gestionnaires de territoires qui veulent conserver quelques reproducteurs pour la saison prochaine devront s'imposer un non tir de la perdrix cette saison.**

Avec une telle situation et en tenant compte des pertes sur adultes à venir (environ 50 % jusqu'au printemps prochain), il faut s'attendre à une forte diminution du nombre de couples reproducteurs. Nous vous invitons donc à ne pas tirer la perdrix cette saison de chasse: dans le cas contraire, le risque de disparition de l'espèce est élevé!

FAISANS : UNE REPRODUCTION MOINS CATASTROPHIQUE, MAIS FAIBLE MALGRÉ TOUT

Plus résistant que la perdrix, le faisan a réussi, malgré des éclosions en pleine période d'intempéries, à assurer le renouvellement de sa population: nous avons pu observer près de 203 poules (avec 33% de poules sans jeune) pour un total de 577 jeunes, soit **2,8 jeunes/poule**. Nous pouvons donc qualifier la reproduction de moyenne à mauvaise. Les poules au nid exposées à des conditions calamiteuses ont donc subi les plus fortes mortalités: cela justifie d'autant le non tir des poules, mais le prélèvement des coqs devra



Comme en témoigne cette photo de poussin de perdrix grise prise le 3 août, les très rares couvées de perdrix sont faibles et très tardives.

rester particulièrement modéré cette année. De nombreux pouillards ont été observés (recoquetage en juillet): Si c'est le cas sur votre territoire, **n'hésitez pas à reporter l'ouverture du faisan en même temps que celle du lièvre** afin d'éviter des tirs ou captures de faisandeaux à peine maillés.



La reproduction du faisan n'est pas bonne, surtout dans les zones inondées, mais quelques compagnies ont résisté aux trombes d'eau printanières.

JUDEAU SOLOGNE
PLACE ADRIEN ARNOUX
18700 - AUBIGNY/NERE
TÉL 02 48 81 19 23
FAX 02 48 81 19 26

**ARMURERIES
JUDEAU**
500 ARMES
EN STOCK
AU MEILLEUR PRIX

JUDEAU LOISIRS
22 - 24 BLD DE LA REPUBLIQUE
58200 - COSNE/LOIRE
TEL 03.86.28.09.36
FAX 03.86.28.85.73

Grand choix de vêtements
bottes, chaussures
articles de pêche
bateaux
colliers électriques
étains, bronzes
couteaux, optiques
cadeaux divers

BERETTA - BLASER - CHAPUIS
BROWNING - SAUER - DEMAS
REMINGTON - BENELLI - HK
VERNEY CARRON - LANBER
BETTINSOLI - MERKEL
MATHELON - RIZZINI - AYA...
BARBOUR - CLUB INTERCHASSE
STETSON - DEERHUNTER - AIGLE

PATRICK JUDEAU armurier diplômé de l'école de ST-ETIENNE ancien de chez GASTINNE-REINETTE
MICHEL BOISGIBAULT + de 25 ans d'armurerie professionnelle - MARTIN SAUVAGE diplômé de l'école
d'armurerie de LIÈGE - Sandrine et Grégory, diplômés de l'école de Liège, 20 ans d'armurerie professionnelle.

UN ACCUEIL CHALEUREUX - DES PRIX EXCEPTIONNELS
« DE VRAIS PROFESSIONNELS »
armureries-judeau@laposte.net www.armureries-judeau.fr



Les prélèvements pendant la période de chasse 2015-2016

Le top 10 des espèces les plus prélevées:

Rang	Espèces y compris les oiseaux pouvant être issus d'élevage	Prélèvements estimés	Rang	Espèces sans les oiseaux pouvant être issus d'élevage	Prélèvements estimés
1	faisan commun	38587	1	pigeon ramier	27599
2	canard colvert	33105	2	sanglier hors enclos	14861
3	pigeon ramier	27599	3	ragondin	11923
4	perdrix grise et rouge	16516	4	chevreuil hors enclos	10678
5	sanglier hors enclos	14861	5	renard	7983
6	ragondin	11923	6	lièvre	6919
7	chevreuil hors enclos	10678	7	lapin de garenne	6917
8	renard	7983	8	corneille noire et corbeau freux	4955
9	lièvre	6919	9	bécasse des bois	2036
10	lapin de garenne	6917	10	tourterelle turque et des bois	1778

L'estimation du tableau de chasse par espèce est réalisée grâce aux données renseignées par les responsables de chasse au verso de la demande de plan de chasse grand gibier. Ainsi, environ 2 400 territoires ont fourni des données précieuses pour 420 000 ha du département. Il apparaît que 19 % des territoires du CHER ne chassent que le grand gibier et n'ont pas effectué de prélèvement sur les autres espèces.

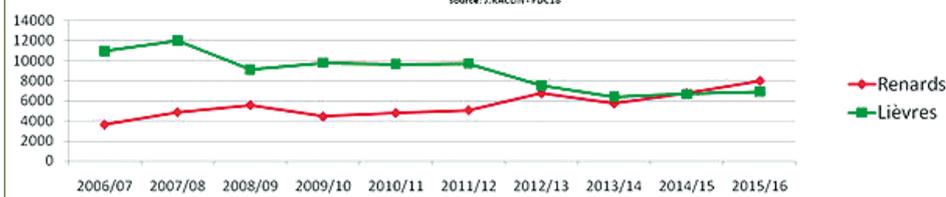
ZOOM SUR LE RENARD

La saison qui s'est terminée est un record jamais égalé avec près de 8 000 renards prélevés par la chasse à tir. Parmi ces renards, environ 22 % sont prélevés entre le 1^{er} juin et fin septembre, soit environ 1 700 renards. Et enfin, 56 % des territoires ont prélevé au moins 1 renard cette saison.

Le graphique ci-dessous met en parallèle les prélèvements de renards pendant la chasse ainsi que ceux du lièvre pour le département du Cher. C'est la 1^{ère} fois qu'il se prélève plus de renards que de lièvres. En l'espace de 10 ans, les prélèvements de renards ont bondi de + 121% tandis que ceux du lièvre baissent de - 37 %. Très inquiétant !

Estimation des prélèvements par la chasse à tir des espèces Renard et Lièvre dans le département du CHER

source: J. RACUN - FDC18



Ouverture au public du sentier de découverte du territoire des Places, à Morogues



Le territoire des Places, propriété de la Fédération des Chasseurs et de la Fondation Nationale des Habitats de la Faune Sauvage est classé Espace Naturel Sensible depuis juin 2012 par le Conseil départemental du Cher et complète le réseau des 17 Espaces Naturels Sensibles du Cher qui sont des « sites naturels remarquables reconnus pour leurs caractéristiques écologiques et/ou paysagères ». Avant son ouverture au public, notre site fédéral a été inauguré le vendredi 20 mai 2016.

Grâce aux financements du Conseil départemental du Cher et de l'Europe, un travail conséquent a été réalisé concernant les inventaires, la gestion des

habitats, la valorisation du site et la communication. En effet, il a été répertorié 270 espèces floristiques, 100 espèces de champignons, 1037 espèces animales et 6 habitats classés d'intérêt patrimonial.

Depuis le 3 juillet, le sentier de découverte est en accès libre au public les dimanches et jours fériés.

2 sentiers de découverte de 1,5 km, un plan et un topoguide en distribution libre, des panneaux pédagogiques, deux observatoires, des tables de pique-nique sont à votre disposition pour profiter pleinement de ce site d'exception.

Venez découvrir et faire découvrir, en famille ou avec des amis, ce beau territoire et la belle « balade pédagogique » que nous vous proposons.

La Fédération des Chasseurs du Cher propose également des sorties de découverte pour des scolaires ou des groupes, encadrées et commentées. Renseignements, horaires et lieux de rendez-vous, avec réservation obligatoire auprès de la Fédération des Chasseurs du Cher : 02-48-50-05-29.



Chasse et Détente



- ARMURERIE (vente et réparation)
- VETEMENTS HOMMES et FEMMES
- COUTELLERIE / ARMES DE DEFENSE
- ACCESSOIRES DE CHASSE
- ARTICLES POUR CHIENS
- PAINTBALL • PISTOLETS SOFTAIR
- ARCHERIE

10, Rue du Pont - 58600 FOURCHAMBAULT - Tel./Fax 03.86.60.88.23

chasse-et-detente@club-internet.fr



La France voit le nombre de cas de leptospirose humaine doubler en 2 ans

La Fédération des Chasseurs du Cher participe à une vaste investigation de terrain pour comprendre cette maladie.

La leptospirose est une maladie bactérienne sournoise qui atteint plus d'un million de personnes dans le monde. Les bactéries qui en sont responsables constituent un grand groupe de plus de 300 espèces que l'on retrouve principalement dans les territoires où l'eau est présente. Une simple flaque peut permettre aux bactéries de survivre longtemps.

Dans son rapport d'activité annuel qui vient d'être publié, le Centre National de Référence de la Leptospirose (CNRL) indique qu'il a recensé 628 cas de cette maladie en France métropolitaine en 2014. C'est une année record. Pour rappel, le nombre de cas graves (nécessitant une hospitalisation) enregistrés en 2013 était de 385. L'incidence était déjà la plus forte depuis la deuxième guerre mondiale, avec en moyenne près de 300 cas les années précédentes.

Concernant essentiellement les mammifères, ces bactéries pathogènes se concentrent dans les reins et sont excrétées dans le milieu environnant dans les urines.

L'Homme est sensible à ces bactéries et, si généralement l'infection se traduit par un syndrome grippal sévère, les cas les plus graves nécessitent une hospitalisation d'urgence pour des complications rénales, pulmonaires ou méningées. Environ

1% des personnes atteintes mourront de cette infection.

Mais l'Homme n'est pas le seul à être sensible à cette maladie reconnue comme une pathologie liée aux milieux aquatiques ou humides. Les chiens peuvent en mourir en 48 heures. Les chevaux en deviennent aveugles et dans les élevages bovins, ovins ou porcins, les leptospires provoquent des avortements.

La transmission de la maladie peut s'effectuer par contact direct avec les urines des animaux réservoirs ou par les eaux douces souillées par ces urines. À une température supérieure à 4 °C, l'eau douce permet une survie prolongée des leptospires.

Depuis 2013, la Fédération des Chasseurs du Cher participe à une vaste étude sur cette maladie qui est présente dans toute la France.

Il s'agit d'un projet lancé en collaboration entre l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ), le laboratoire des leptospires de l'école vétérinaire de Lyon (VetAgroSup), la Fédération Nationale des Chasseurs et l'association des directeurs de laboratoires vétérinaires.

L'étude couvrait trente départements et consistait en l'analyse, avec des outils de biologie moléculaire, de 3738 reins de toutes les espèces de mammifères terrestres à l'exception des rongeurs dont on connaît déjà le rôle dans la transmission.



141 reins provenant du Cher ont ainsi été analysés par le Laboratoire Vétérinaire Départemental.

Il s'avère que l'espèce la plus fréquemment porteuse de ces bactéries pathogènes est le hérisson. Tout comme le rat, espèce réservoir connue et porteur quasi exclusif d'une souche, le hérisson est lui aussi porteur d'une seule souche de leptospires pathogènes qui commence à apparaître chez l'homme comme chez les animaux.

Parmi les carnivores seuls les mustélidés (particulièrement fouines et martres, mais aussi blaireaux, belettes, hermines et putois) semblent être fréquemment porteurs et excréteurs d'une grande variété de souches bactériennes leptospires. Ils pourraient jouer dans la nature le rôle de communauté de maintenance et dissémination.

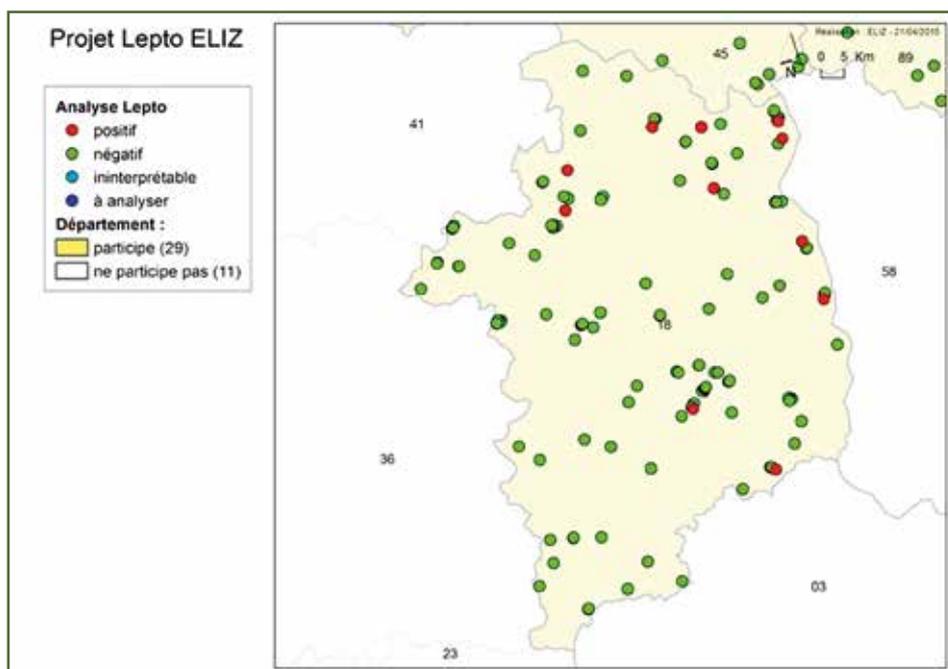
Les lagomorphes (lièvres et lapins) ne sont pas porteurs. Les ongulés (cerfs, chevreuils, sangliers, chamois, mouflons, bouquetins) le sont très peu et représentent peu de risques de contamination de l'environnement. Ceci-dit, il faut toujours penser à utiliser les gants jetables pour la manipulation de la faune sauvage.

Les rongeurs non aquatiques (marmottes, écureuils, loirs) ne semblent pas concernés par cette maladie. En revanche les castors, vu leur milieu de vie, peuvent excréter et contaminer les rivières qu'ils fréquentent.

Grâce aux partenaires locaux qui œuvrent sur le terrain, Fédération des Chasseurs et les Laboratoires Vétérinaires Départementaux, cette étude est considérée comme une des plus importantes en taille d'échantillon, en diversité d'espèces et en surface couverte: les chasseurs ont participé à cette progression, qu'ils soient ici mille fois remerciés.

Benoit COMBES,

pour en savoir plus: www.e-l-i-z.com





Accueil de nouveaux chasseurs

Par le passé, on venait souvent à la pratique de la chasse après avoir suivi son père ou son grand-père une partie de son enfance, ce qui permettait de connaître certains modes de chasse et facilitait l'accès aux territoires lorsque l'âge de pratiquer seul était enfin arrivé. Aujourd'hui, le nombre de candidats à l'examen du permis de chasser est en progression mais la transmission



Prélèvement de « son » 1^{er} vénéré par un jeune lors d'une journée de chasse offerte, souvenir inoubliable!

familiale étant moins présente, beaucoup de lauréats se retrouvent avec un permis sans territoire et avec une certaine méconnaissance des différents modes de chasse pouvant se pratiquer.

Dans une période où nos effectifs diminuent régulièrement, il est dans l'intérêt de tous de conserver ces nouveaux chasseurs en leur facilitant l'accès aux territoires et en leur faisant découvrir nos modes de chasse afin qu'ils puissent trouver celui qui leur convient.

Le chasseur, ou groupe de chasse, qui accueillera un nouveau chasseur pour une journée, ou une saison, aura le plaisir de transmettre sa passion et ses connaissances et, au-delà, sortira sans nul doute enrichi de cette expérience inoubliable et de l'échange qui en résulte.

La Fédération des Chasseurs du Cher tient à jour un listing des lauréats du permis de chasser avec leurs attentes. N'hésitez pas à en discuter entre vous et à transmettre vos propositions à la fédération!

Que pouvez-vous proposer d'offrir à un nouveau chasseur titulaire de son 1^{er} permis de chasser ?

- Une journée de chasse, avec vous, en chasse collective ou individuelle, au petit ou au grand gibier.
- La chasse, ou la régulation d'une espèce en particulier, sur votre territoire ou seulement sur une partie de ce dernier, toute l'année ou à une période donnée. Exemple: le pigeon, les corbeaux et corneilles, les ragondins et rats musqués, le lapin de garenne, le sanglier en été sur les cultures, etc...



30 décembre 2015 : souvenir d'une journée de chasse devant soi, au chien d'arrêt, offerte à quatre nouveaux chasseurs par le domaine du Grand Masdeau à Charenton du Cher.

- Une saison de chasse sur votre territoire (rappel: pour les adhérents multi-services, la FDCI8 vous rembourse 80 % du prix de la carte, avec un maximum de 120 €, pour l'accueil gratuit d'un premier permis). Dans ce cas, et surtout s'il s'agit de jeunes, pensez à en prendre deux en même temps, pour faciliter leur intégration, car seul dans un groupe de personnes plus âgées, il est parfois difficile de trouver sa place.

- Un bracelet de grand gibier, à réaliser à l'approche ou à l'affût!

Comme vous le voyez, avec un petit effort, chacun peut trouver quelque chose à offrir, et seule la diversité des offres permettra de satisfaire le plus grand nombre!

Nous attendons vos appels ou vos mails et vous remercions par avance pour l'accueil que vous saurez réserver aux nouveaux lauréats du permis de chasser. Nous en profitons également pour remercier tous ceux qui ont déjà œuvré dans ce sens ces dernières années.

La chasse, une passion qui se déguste

Cette année, la campagne de communication de la Fédération Nationale est axée sur la venaison. La viande de gibier, saine et naturelle, a plusieurs atouts:

Diversité des espèces: faisane, sanglier, cerf, biche, perdrix, lièvre, canard...

Originalité des recettes: steak de chevreuil au barbecue, rôti de biche forestière, saucisse de sanglier, brochette de colvert, perdreau farci aux noix,...

Variété des morceaux: pièces entières, découpes: magret, blancs, cuisses, filet, gigot, rôti, sauté...

Multiplicité des occasions: à n'importe quel moment de l'année, en toutes occasions...

Qualités nutritionnelles: faible teneur en matières grasses, richesse en protéines et minéraux...

Traçabilité: grâce à la marque « Gibier de Chasse Chasseurs de France » apposée sur les gibiers chassés en France

Vous trouverez sur le site de la Fédération Nationale à l'adresse: « <http://chasseurdefrance.com/le-gibier-de-chasse-retrouvez-les-saveurs-de-la-nature/> » des exemples de succulentes recettes de gibier en vidéo à découvrir et à partager en particulier avec des non-chasseurs.

Bon appétit





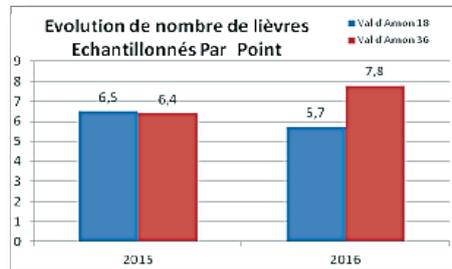
Réseau Lièvre, résultats d'une première saison de suivi

Mis en place au niveau national, le Réseau Lièvre intègre un territoire d'étude à cheval sur le Cher et l'Indre, le val d'Arnon. C'est donc sur un vaste territoire de céréaliculture (4 000 ha dans le Cher et 3 200 dans l'Indre) que plusieurs suivis sont réalisés: en voici les 1^{ers} résultats.

L'ESTIMATION DES DENSITÉS DE LIÈVRES AU PRINTEMPS:

Pour pouvoir évaluer la densité de lièvres avant reproduction, nous utilisons 2 méthodes de comptage différentes et complémentaires: Les Échantillonnages Par Points (EPP) et les battues à blanc (sur la partie Cher).

La méthode EPP est un comptage nocturne: elle exprime le nombre de lièvres observés par point



mais permet également d'évaluer la densité de lièvres observés grâce à la mesure de la distance d'observation de chaque lièvre avec un télémètre. La densité de lièvres sur ce secteur est évaluée à 30 lièvres/100 ha avant reproduction.

Les comptages réalisés en battue à blanc sur 12 secteurs échantillons (1 000 ha recensés) donnent quant à eux une densité un peu plus faible de 20,7 lièvres/100 ha en 2015.

Nous retiendrons donc, sur ce secteur, une densité de lièvres comprise entre 20 et 30 lièvres/100 ha, avant reproduction.

LA CONNAISSANCE DES TABLEAUX DE CHASSE

Outil indispensable à la gestion de l'espèce, la récolte des tableaux de chasse permet de connaître les prélèvements réalisés par la chasse. Ainsi pour la campagne 2015/16, il a été déclaré prélevé 149 lièvres sur 4 000 ha, **soit une moyenne de 3,7 lièvres/100 ha.**

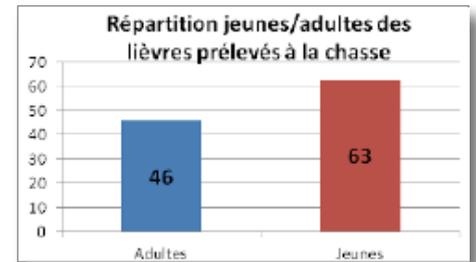




Rappelons que la moyenne départementale est de 1 lièvre/100 ha, et 1.5 lièvre/100 ha en Champagne Berrichonne. Au regard des densités estimées sur le territoire, le prélèvement par la chasse est faible. Il s'explique, pour partie, par une faible pression de chasse, souvent 1 à 2 battues par territoire dans la saison. Mais au-delà de cette explication, ce faible prélèvement avec des densités de lièvres qui n'augmentent plus amène quelques questions: La reproduction du lièvre est-elle bonne? Les pertes sur les lièvres seraient-elles supérieures à la normale?

SUIVI DE LA REPRODUCTION

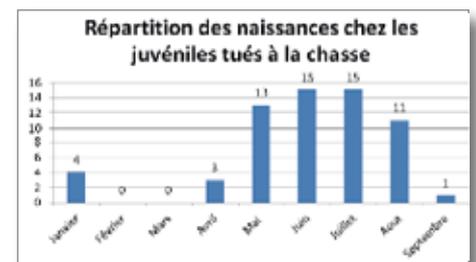
Afin de connaître la proportion de jeunes et d'adultes au tableau de chasse, nous avons prélevé, sur la zone Cher et Indre, un échantillon de 109 yeux de lièvres dont nous avons pesé avec une extrême précision le cristallin: cette technique permet en



effet de déterminer à 1 semaine près l'âge de l'animal et donc, en connaissant la date de prélèvement, sa date de naissance.

PROPORTION JEUNES/ADULTES (ÂGE RATIO)

L'âge ratio est plutôt faible avec 60 % de jeunes, soit 1.5 jeune par adulte: le sex ratio observé étant de 1 mâle pour 1 femelle, **le nombre de jeune par hase est donc de 3**: le taux observé sur différents territoires suivis en France varie de 2 à 5 jeunes par hase.



RÉPARTITION DES NAISSANCES

Chez le lièvre, les naissances sont normalement étalées de janvier à fin septembre. Sur les territoires de Champagne sur lesquels nous avons fait les analyses, nous constatons un « trou » dans les naissances en février, mars et avril: cette situation est due à une mortalité « anormalement » importante des levreaux durant cette période. Si les causes en sont à ce jour inexpliquées, il est évident que cela réduit significativement la production de jeunes, et donc le nombre de lièvres présents à la chasse.

Conclusion

Cette 1^{re} année de suivi nous a permis, pour ce territoire représentatif de la Champagne Berrichonne, de faire les constats suivants:

- Une densité assez forte de lièvres au printemps.
- Une production de jeunes plutôt faible en comparaison à d'autres territoires français.
- Un « trou » dans les naissances de fin d'hiver/début de printemps.

Cette étude se poursuivra dans les années à venir et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats.



AU NENUPHAR

PÊCHE - CHASSE - NATURE

Le n° 1 du centre !

Les marques - La qualité

Des prix et des conseils

Reprise et vente d'armes d'occasion

2 MAGASINS

Rue des Ceps
18390 S^t-Germain-du-puy
02 48 24 56 14

Rue Einstein, Esp. S^t-Jacques
63100 Montluçon
04 70 03 34 82



Aménagement des lignes à haute tension en zones boisées

DES ZONES FAVORABLES... OU PAS !

Sur bon nombre de territoires boisés, le passage d'une ligne haute tension représente un intérêt jugé souvent limité. En effet, si on y trouve parfois une végétation basse et dense favorable au gibier, le résultat est souvent catastrophique pour la chasse après le passage des engins de broyage !

GÉRER SOI-MÊME L'ENTRETIEN SOUS LES LIGNES ÉLECTRIQUES

Sous réserve d'un respect total des règles de sécurité et des contraintes auxquelles sont soumises les installations électriques, un responsable de chasse peut envisager d'entretenir lui-même le territoire situé sous la ligne, sous réserve de faciliter l'accès de la ligne aux techniciens chargés de son entretien.

UNE CONVENTION EST NÉCESSAIRE

Une signature de convention est nécessaire pour envisager la réalisation d'aménagements sous la ligne. Cette convention unira pour 6 ans le propriétaire, le responsable de chasse, la Fédération des Chasseurs et RTE (Réseau de Transport Électrique).

QUELS AMÉNAGEMENTS POSSIBLES ?

De nombreux aménagements favorables à la biodiversité sont possibles. Citons par exemple les plantations d'arbustes à croissance limitée (inférieure à 5 mètres de hauteur), l'implantation de prairies ou de couverts faunistiques, l'ouverture



Implantation d'une prairie sous une ligne haute tension.

du milieu ou l'entretien ou la création de mares ou de zones humides, etc...

Le responsable de chasse prendra bien sûr l'engagement de créer ces aménagements et de les entretenir.

QUELLES AIDES FINANCIÈRES DE LA PART DE RTE ?

RTE peut accepter de participer financièrement à l'aménagement d'un site seulement si l'entretien de cette emprise de ligne était déjà à sa charge avant ledit aménagement.

La participation financière de RTE est plafonnée au coût que RTE aurait supporté au titre de l'en-

retien de cette emprise, en l'absence de l'aménagement.

En tout état de cause, la participation financière de RTE ne peut dépasser le coût de réalisation de l'aménagement.

On peut estimer un budget pour les aménagements en tranchée forestière variant de 900 € à 3200 € par hectare pour une convention de six ans.

ET SOUS LES PYLÔNES ?

L'aménagement sous pylône est également envisageable et répond lui aussi aux mêmes exigences de sécurité, avec des possibilités d'aménagements spécifiques.



Stage « chasse et pêche » : Pour les jeunes qui souhaitent découvrir notre passion

Comme en 2015, nous proposons aux jeunes de 12 à 18 ans un « stage de découverte chasse et pêche » qui se déroulera pendant les vacances de Toussaint sur 2 sites. Le 1^{er} aura lieu à Morogues sur le site de la Fédération des Chasseurs et le second à la Foresterie, commune de Morlac.

Organisé par la Fédération des Chasseurs avec le concours de nos Associations Cynégétiques Spécialisées et de la Fédération des Pêcheurs, de nombreuses activités seront proposées aux jeunes: chasse à l'arc, pêche, petit gibier, grand gibier, gibier d'eau, chiens de chasse, etc...

Nous vous invitons à faire connaître ce stage aux jeunes, en particulier ceux dont les parents ne sont pas chasseurs, afin de leur permettre de pratiquer sur le terrain avec des bénévoles passionnés. Si un jeune dont les parents sont chasseurs souhaite y participer, proposez-lui de faire participer un copain non-chasseur!

Nous vous rappelons que ce stage est gratuit, seul un chèque de caution vous sera demandé à l'inscription.



Si, dans votre entourage proche, vous connaissez des jeunes (non titulaires du permis de chasser) susceptibles d'être intéressés, n'hésitez pas à leur en faire part. S'ils le souhaitent, ils pourront demander des informations complémentaires et un bulletin d'inscription en nous contactant :

Par mail : fdc18@chasseurdefrance.com Par tél : 02.48.50.05.29

Rencontres Saint-Hubert

Les rencontres St-Hubert départementales se dérouleront le samedi 29 octobre 2016 au domaine de Beauvais à Sainte -Montaine.

La participation à cette journée conviviale, ouverte à tous les chasseurs possédant un chien d'arrêt ou un spaniel, permet de se retrouver entre amateurs de chasse au petit gibier.

L'inscription est gratuite pour les juniors (moins de 20 ans).

Les participants devront chasser 20 minutes avec la possibilité de tirer deux oiseaux.

Le respect des règles de sécurité et de l'éthique de la chasse, le travail du chien ainsi que les connaissances cynégétiques et cynophiles, détermineront le classement de chacun.

Tous ceux qui souhaitent découvrir cette manifestation, avant d'envisager un éventuel engagement, peuvent participer aux journées de formation organisées par l'association CTPG 18.

N'hésitez plus : venez nous rejoindre !!!





Un Dimanche à la Chasse : nous avons besoin de vous

La Fédération Départementale des Chasseurs du Cher, en partenariat avec les acteurs volontaires de la chasse du département (associations cynégétiques, sociétés de chasse, territoires privés...), va mener, pour la quatrième année consécutive, une opération de communication.

L'idée consiste à proposer aux non-chasseurs de s'immerger au cœur d'une action de chasse, telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses.

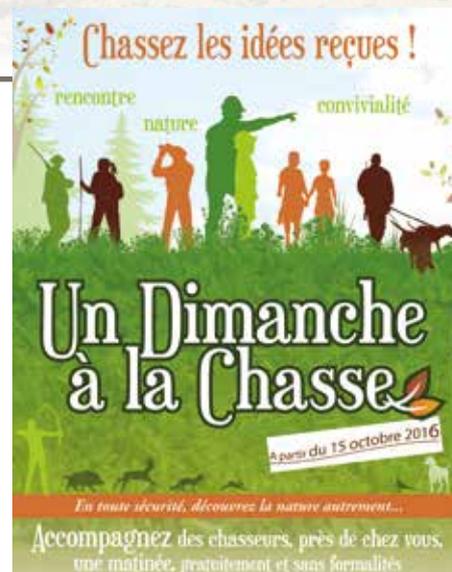
Cette opération, baptisée « **Un Dimanche à la Chasse** », est d'envergure nationale. Elle affirme une volonté d'ouverture sur l'extérieur et de réussir le pari d'une cohabitation bien comprise entre les chasseurs et les autres usagers des milieux naturels tout en témoignant de l'exer-

cice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique.

La date nationale est fixée au dimanche 16 octobre 2016 mais, dans le Cher, nous proposerons d'accueillir des non-chasseurs à partir du samedi 15 octobre, ce qui laisse la possibilité de pouvoir proposer d'autres dates dans la saison.

• **Nous recherchons des territoires volontaires pour accueillir des participants:** Si vous souhaitez participer, complétez la partie (1) du coupon-réponse ci-dessous.

• **Nous avons besoin de vous pour inviter des non-chasseurs** de votre entourage à participer à cette opération. Vous pouvez les faire inscrire sur la partie (2) du coupon-réponse ci-dessous.



BULLETIN D'INSCRIPTION À L'OPÉRATION « UN DIMANCHE A LA CHASSE »

A retourner à Jérôme RACLIN - FDC18 - 22 rue Charles Durand CS 70236 - 18023 BOURGES Cedex

(1) Association cynégétique / Société de chasse / Territoire privé :

.....
 Représenté(e) par :
 Adresse :
 Tél. : Port. :
 Mail :

SOUHAITE organiser avec les chasseurs de son territoire l'opération « Un Dimanche à la Chasse ».

Date (à partir du samedi 15 octobre) :
 Mode(s) de chasse proposé(s) :
 Localisation du territoire de chasse
 Nombre de places disponibles :

(2) Participant(e):

.....
 M., Mme :
 Adresse :
 Tél. : Port. :
 Mail :

SOUHAITE inscrire à l'opération « Un dimanche à la Chasse » :

M., Mme :
 Adresse :
 Tél. : Port. :
 Mail :



Association pour la Recherche du Grand Gibier Blessé



Le grand gibier constitue un admirable patrimoine naturel. Toutes les espèces doivent être sauvegardées. Aussi, tout chasseur digne de ce nom se doit de contrôler chacun de ses tirs, que l'animal soit supposé manqué ou blessé.

Seule une équipe composée d'un chien spécialement éduqué et d'un conducteur expérimenté peut prêter son concours à la recherche efficace de ces grands animaux. L'ARGGB ne cherche pas à redéfinir les conditions générales de la recherche mais à offrir aux chasseurs, dans le respect des coutumes locales, la garantie d'une prestation de qualité.

L'ATTITUDE

« RECHERCHE AU SANG »

Lors de vos parties de chasse aux grands gibiers, si vous décidez de faire confiance aux conducteurs de chiens de sang et de les faire intervenir pour rechercher les animaux blessés, votre comportement après le tir leur permettra de travailler dans de meilleures conditions et montrera un certain respect pour leur activité.

Quelques consignes simples :

- Essayer d'observer le comportement du gibier au moment du tir.
- Tenter d'arrêter les chiens de battue.
- À la fin de la battue, aller contrôler son tir, à l'emplacement du tir et dans la direction de fuite de l'animal blessé.

- Si vous trouvez des indices : ne pas les ramasser ni les piétiner et les marquer de manière visible (papier toilette, brisées...).

- Ne pas suivre plus d'une centaine de mètres la trace.

- Chercher un conducteur, si celui-ci ne répond pas, laisser un message et en contacter un autre.

- La mise en place d'une recherche dépend de votre mode de chasse et de la disponibilité du conducteur.

- Les conducteurs de chiens de sang sont des bénévoles qui travaillent dans le cadre d'associations et qui passent beaucoup de temps à préparer un chien.

- La recherche au sang est le prolongement de l'acte de chasse ; il est inutile de tout essayer avant d'appeler un conducteur : c'est le mettre en difficulté et les chances de réussites seront amoindries.

ATTENTION : les conducteurs n'ont pas les droits de suite, c'est au territoire demandeur d'avertir ses voisins car on ne connaît pas la distance de fuite. Le gibier appartient au territoire du tir initial.

Un bracelet de sanglier peut être redonné dans certaines conditions de recherche (voir avec le conducteur)

LISTE DES CONDUCTEURS AGRÉÉS ARGGB - CHER

Christian BEAUVOIS

la Brosse – 18250 – Montigny
Tél. 02 48 59 86 72 ou 06 79 87 79 71

Danielle CACARD

7, route de la Motte – 18500 – Berry-Bouy
Tél. 02 48 26 87 69 ou 06 74 16 01 25

Manuel Da SILVA

4, la fontaine aux dames – 18110 – Vasselay
Tél. 02 48 69 44 92 ou 06 89 45 22 33

Pascal MENNTEAU

Le Puits bâtard – 18190 – Serruelles
Tél. 02 48 25 19 75 ou 06 85 11 16 33

Patricia PAWLAK

21, rue Charles Gibaud – 18100 – Vierzon
Tél. 02 48 71 57 45 ou 06 68 68 57 45

Marie Line REYNIER

La Courtine – 18220 – Soulangis
Tél. 06 71 40 06 91

Daniel SALMON

1 chemin de Gron – 18800 – Baugy
Tél. 02 48 26 19 41 ou 06 77 65 60 65

LIMITOPHES DE L'INDRE

Alain CAYEUX

24, rue Victor Hugo – 36120 - Ardentes
Tél. 02 54 36 35 82 ou 06 85 66 44 67

LIMITOPHES DE LA NIÈVRE

Estelle DROUOT

4463, route des Bertranges – 58400 – Raveau
Tél. 06 23 90 64 65

Serge AGOGUE

Route de Germigny
58400 – Tronsanges
Tél. 03 86 37 86 70 ou 06 83 20 65 50

LIMITOPHES DU LOIRET

Alexandre ROCHON

22, rue de la Villeneuve
45420 – Bonny sur Loire
Tél. 06 17 98 55 78

LISTE DES CONDUCTEURS UNUCR – CHER

Samuel STRUB

La Chaponnière – 18100 – Saint Hilaire de Court
Tél. 06 68 89 89 16

LIMITOPHES DU LOIR ET CHER

Alain BOUCHENY

9, grande rue – 41600 – Chaon
Tél. 02 54 88 42 48 ou 06 24 72 46 73

Guy SUCHAUD

Rue de la Gaucherie – 41600 Chaon
Tél. 02 54 88 42 07 ou 06 72 16 79 14



Association des Chasseurs à l'Arc du Cher



INTEGRER UN ARCHER DANS UN GROUPE DE CHASSEURS

Les chasseurs à l'arc étant de plus en plus nombreux, et notre pratique restant encore relativement méconnue, il nous paraît judicieux de vous donner quelques conseils pour faciliter l'intégration d'archers dans un groupe de chasseurs à l'arme à feu.

La chasse à l'arc est un mode de chasse à tir qui est soumis à la même réglementation que la chasse au fusil ou à la carabine (mêmes droits, mêmes obligations). Cependant, dans la pratique, elle présente quelques particularités :

- L'archer en action de chasse doit être porteur de son attestation de participation à **une journée de formation obligatoire à la chasse à l'arc (JFO)**.

- Toute flèche emportée à la chasse doit être marquée au numéro du permis de chasser de l'archer.

- Si la même flèche, munie d'une lame parfaitement affûtée, peut être légalement utilisée pour tirer tant un lièvre qu'un sanglier, ainsi qu'un oiseau posé au sol ou encore sur l'eau (tirs fichants), ce n'est pas le cas pour les tirs non fichants qui nécessitent l'usage d'une flèche spécifique munie d'un empennage beaucoup plus large (6 cm minimum afin d'en limiter la portée du fait d'une résistance proportionnelle de l'air), et d'une pointe assommoir dépourvue de tranchants, dite « blunt », beaucoup moins dangereuse lors de la retombée.

Si le petit gibier peut être tiré à la course ou au vol (parce que plus fragile, à la moindre atteinte, il sera plus rapidement immobilisé), il est fortement déconseillé de tirer un grand gibier en mouvement, sachant qu'il est dans ce cas impossible d'assurer le placement correct d'une flèche.

Or, il est impératif que celle-ci traverse une zone vitale (cœur, poumons) pour entraîner une mort rapide, car elle n'engendre pas d'effet hydrodynamique dans le corps de l'animal comme une balle d'arme à feu. Pour réussir le tir d'un grand gibier, l'archer ne doit décocher sa flèche que sur un animal suffisamment proche, arrêté ou au pas, et qui ne l'a pas repéré.

C'est la raison pour laquelle il lui faut un poste adapté.

La solution consiste à le placer dans la traque, ou dans une zone de fuite.



DANS LA TRAQUE

Si celle-ci est assez grande, l'archer pourra choisir le poste qui lui convient le mieux et qu'il reprendra aussi régulièrement que possible afin que les traqueurs sachent où il se trouve habituellement. Si elle n'est pas assez grande, il sera plus simple de le placer dans un angle, en retrait d'une vingtaine de mètres à l'intérieur pour qu'il puisse tirer dans de bonnes conditions un animal qui s'arrêtera avant de franchir la ligne, sans constituer une gêne pour ses voisins de poste.

DANS UNE ZONE DE FUITE

L'arc permet un placement proche de zones d'habitations où les détonations peuvent déranger le voisinage. D'une manière plus générale, l'arc présente une opportunité de placement là où il est difficile,

sinon dangereux, de poster des chasseurs à l'arme à feu. Ces lieux connus des animaux pour être plus « calmes » peuvent dans certains cas constituer des zones de fuite que les archers sauront exploiter... sans faire de bruit !

Nous pouvons vous aider à recevoir un archer et faire en sorte qu'une entente cordiale s'installe entre vous.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements, ou une aide éventuelle. Le secrétaire de l'A.C.A.C recevra vos appels ou mails et transmettra à la personne la plus proche susceptible de vous renseigner et vous conseiller.

Eddie Faller : 06.71.71.33.93
ou eddie.faller.acac18@gmail.com



ARMURERIE
LE COUREUR DES BOIS
Aurélien Guillemain
DIPLOME DE L'ÉCOLE D'ARMURERIE DE SAINT-ÉTIENNE
ARMES - MUNITIONS - COUPELLERIE - VÊTEMENTS
NEUF - OCCASION
TOUTES REPARATIONS - POSE & REGLAGE D'OPTIQUES
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
9H 12H30 14H30 19H
20, RUE DU CHARBON
18700 AUBIGNY SUR NÈRE
lecoureurdesbois@hotmail.fr 02 - 48 - 58 - 18 - 30



Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier du Cher



BREVET GRAND GIBIER: POURQUOI PAS VOUS?

À l'exemple de **BRUNO GUERRE**, stagiaire de la promotion 2016, pourquoi ne pas suivre et passer le Brevet Grand Gibier?

Interview:

1-Bruno, vous venez d'avoir 50 ans et vous êtes un nouveau chasseur. Quand avez-vous passé votre permis et quelles ont été vos motivations?

J'ai effectivement passé mon permis de chasse il y a 4 ans. J'ai toujours aimé la nature, pratiqué la pêche, mais je n'étais pas dans une famille de chasseurs et je n'ai donc jamais pensé à franchir le pas. En arrivant dans le Berry, il y a 8 ans, j'ai croisé beaucoup de chasseurs, souvent passionnés, et l'un d'eux m'a dit que le nombre de chasseurs diminuait et qu'à terme cela allait poser problème pour la régulation du gibier. Cette remarque a été un déclencheur. J'ai donc décidé de passer mon permis. C'est avec grand plaisir que je passe des journées entières dehors. J'ai fait des études agricoles et aujourd'hui, bien souvent le terrain ne se réduit qu'à des salles de réunion. Là, je suis dehors et arpente la campagne et la forêt ce qui me procure beaucoup de plaisir.

2-Vous venez également de passer et réussir votre Brevet Grand Gibier, pourquoi avoir suivi cette formation?

J'avais dû dire à mon épouse que j'aimerais bien la suivre après avoir reçu la revue de la fédé-

ration de chasseurs du Cher qui l'annonçait. Je chasse essentiellement le grand gibier et j'ai tout à découvrir. Bien sûr, lorsque l'on débute à la chasse, beaucoup de personnes vous apportent de bons conseils. Pour autant, le sujet est vaste et parfois on entend des choses contradictoires. C'est sans doute cela qui m'a motivé.

3-Cette formation peut-elle vous servir dans votre activité professionnelle?

Le niveau de la formation est excellent, les sujets sont traités avec beaucoup de professionnalisme. Comme je viens de l'évoquer je travaille dans le monde agricole, du coup les questions concernant la réglementation, les dégâts de gibier ou encore le sujet concernant la sylviculture vont effectivement m'être utiles.

4- Quel bilan faites-vous de cette formation?

Le bilan est très positif, cette formation traite des sujets très variés et comme je le disais de manière approfondie. On peut avoir des connaissances sur le gibier mais pas sur les armes ou la réglementation. Dans cette formation, aucun thème lié à la chasse au grand gibier n'est oublié. Les personnes qui viennent pour parler des sujets sont à la fois compétentes et passionnées. Elles ont envie de transmettre leur savoir et leur passion. De plus la formation ne se réduit pas à des « cours ». Il y a des séances de tirs (ce qui n'est pas du luxe, surtout lorsque l'on vient d'avoir une nouvelle arme pour son anniversaire!) mais aussi de nombreux moments d'échanges avec les autres stagiaires du groupe. Et comme j'ai passé

mon permis récemment, cette formation va me donner de l'assurance dans ma pratique de la chasse.

5-Un petit conseil pour ceux qui hésitent encore à s'inscrire?

La chasse est un loisir assez technique. Il est naturel de se perfectionner et de mieux comprendre le comportement du gibier, les nouvelles connaissances tant par rapport à l'évolution des populations de gibier par exemple ou de la balistique. Et comme la chasse ne s'envisage pas sans convivialité, le groupe formé par les stagiaires et les membres de l'association des chasseurs de grands gibiers qui animent la formation, permet de prolonger de bons moments après la saison de chasse! Alors effectivement il n'y a pas à hésiter à s'inscrire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à une réunion d'informations et de présentation,

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016 À 19 h 30

**à la Fédération des Chasseurs
(22 rue Charles Durand à Bourges)**

Renseignements: Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier du Cher
Téléphone: 06-87-42-58-30 (Jean de Jouvenel)
ou 06-72-08-12-49 (Jean Brossard)

Internet: www.ancgg.org/ad18

mail: adcgg18@orange.fr



Club National des Bécassiers 18



**UN JACK RUSSEL POUR CHASSER LA BÉCASSE?
VOYONS S'IL N'Y A PAS MIEUX A FAIRE...**

Je voudrais chasser la bécasse avec un « bon » chien, quelle race dois-je choisir? La réponse à cette question est plus complexe qu'il n'y paraît et le qualificatif « bon chien » doit inévitablement s'associer à celui de « bon maître ».

Paradoxalement, nous allons d'abord nous intéresser au maître. Il devra être un passionné capable d'affronter les pires conditions climatiques le tout dans un biotope peuplé de ronces, d'épines et taillis épais. Sa pugnacité à rechercher le bel oiseau n'aura d'égal que son endurance et son courage à affronter parfois l'adversité d'une matinée d'hiver sans mise en présence. Il chassera souvent seul avec son compagnon préféré avec qui il communiquera autour d'une même passion.

Tel maître, tel chien: Vous avez là les premières bases qui guideront votre choix.

« À vendre chiot issus de parents extra-bécassiers »... Prudence, prudence, rien n'est mécanique dans ce domaine. Sans mise en présence fréquente, le meilleur des chiens issu des plus hautes lignées finira par se décourager et chasser ce qu'il trouvera. Attachez-vous plutôt à vérifier que les géniteurs ont un profil de chasse sur gibier naturel avec de bons critères morphologiques dans la race. Vous aurez alors 30 à 40 % de ce que vous cherchez, au-delà ce sera à vous de jouer en matière d'éducation, de sociabilité, puis après et seulement après, en matière de technique de chasse.

Chaque club de race, et c'est bien connu, a les meilleurs chiens pour chasser la bécasse. En

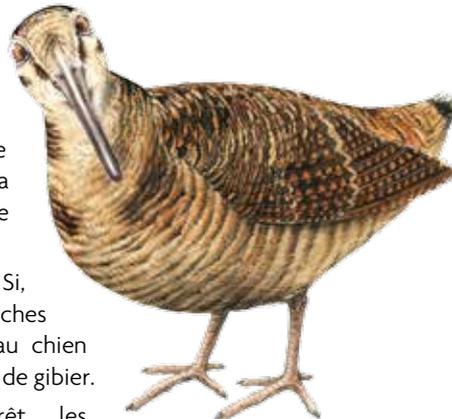
fait, continental ou anglais, le chien que vous choisirez sera apte à chasser la mordorée tant convoitée.

Toujours pas de race à citer? Si, nous y venons. Deux approches sont possibles: la chasse au chien d'arrêt et la chasse au leueur de gibier.

Parmi les chiens d'arrêt les plus utilisés, on peut citer les chiens de grande quête comme le **Setter Anglais** au style très élégant et le **Pointer** à l'arrêt spectaculaire. Pour les races continentales, on trouvera l'**Epagneul Breton** agile sur terrain difficile et dont le berceau de la race se situe dans la « mecque bécassière » de l'ouest de la France. Le **Griffon Korthals** amateur de zones humides et dur à la ronce, la famille des **Braques Français ou Allemand**, à la grande finesse de nez et plus confidentiellement le **Petit et le Grand Mûsterlander** à la quête courte et précise complètent ce premier tour d'horizon.

Les leueurs de gibier font également honneur à ce mode de chasse: l'**English Springer Spaniel** et le **Cocker** font des merveilles dans les biotopes les plus denses.

Pardonnez aux autres races non citées, comme nous vous l'avons confié, il n'y a pas d'exclusivité dans le domaine. **Mais vous les retrouverez toutes dans notre très beau calendrier 2017, déjà disponible!**



Alors, bon choix, avant tout, faites vous plaisir et n'oubliez jamais deux choses:

1. Un chien bien éduqué c'est 10 à 12 années de pur bonheur
2. La chasse à la bécasse se mérite, sans élitisme ni snobisme particulier, mais avec une grande éthique et dans le respect de ce bel oiseau.

Bécassièrement vôtre.



Réservez votre calendrier auprès de
Th. Joulin au 07.86.84.15.51



Chasses et Terroirs de Petit Gibier 18

Amis chasseurs de petit gibier, votre jeune chien (ou moins jeune) n'arrête pas parfaitement le gibier, n'est pas sage à l'envol de celui-ci ou au coup de feu, nous avons une solution à vous proposer pour faire de votre compagnon l'auxiliaire dont vous rêvez:

LA BOÎTE D'ENVOI, QU'EST-CE QUE C'EST?

Trois boîtes dans lesquelles un oiseau (pigeon, perdrix...) est tenu prisonnier et que vous pouvez libérer à distance, au moment opportun à l'aide de la télécommande. Nous tenons ce matériel à votre disposition ainsi que le mode d'emploi et tous les conseils pour une bonne utilisation.

Contact: Olivier REVERAULT - 06.15.06.55.84.

QUELQUES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER:

Le 16 septembre venez nous rencontrer sur notre stand au magasin Décathlon qui organise un après-midi dédié à la chasse.

Le 14 octobre nous vous proposons un après-midi de préparation théorique et pratique à la session départementale des « Rencontres Saint Hubert » qui aura lieu le 29 octobre.





Bulletin d'inscription en pages suivantes.

Choisissez votre formation, remplissez et retournez-nous le bulletin rempli à
Fédération des Chasseurs - 22, rue Charles-Durand - CS70326 - 18023 Bourges Cedex

Bulletin d'inscription
ci-après

Connaissance de la bécasse et lecture d'ailes

Réalisée en partenariat avec le Club des Bécassiers du Cher, cette formation permet à tous les chasseurs de bécasses de mieux connaître la bécasse et en particulier d'apprendre à déterminer l'âge et le sexe des oiseaux prélevés. La session est suivie d'une sortie de baguage de bécasses pour ceux qui le désirent.



VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016
DE 15 H À 18 H
AU SIÈGE DE LA FDC À BOURGES.
BAGUAGE (FACULTATIF) DE 19 H À 22 H.



PROGRAMME :

- Quelques particularités de la bécasse des bois.
- Apprendre à déterminer l'âge d'une bécasse par la lecture d'ailes.
- Apprendre à sexer un oiseau prélevé à la chasse.
- Participation à une opération de baguage pour ceux qui le désirent.



Bien préparer les Rencontres Saint-Hubert

Bulletin d'inscription
ci-après

Toujours soucieuse de la promotion du petit gibier et de sa chasse, Chasses et Terroirs de Petit Gibier 18 vous propose cette année encore une préparation aux Rencontres Saint Hubert. Dans le cadre magnifique du Domaine de Beauvais à Sainte-Montaine, vous aurez la possibilité de réviser vos connaissances cynégétiques (sécurité, respect du gibier...), et d'apprendre à mieux conduire votre chien sur le terrain afin de vous présenter au « St Hubert » avec les meilleures chances de réussite.

VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 DE 13 H 30 À 19 H
AU DOMAINE DE BEAUVAIS À SAINTE MONTAINE.

PROGRAMME :

- 1^{er} parcours individuel en situation de chasse (chien et arme) : Bilan du parcours et conseils personnalisés. Présentation des Rencontres St Hubert.

En vue de la participation aux Rencontres St Hubert,

- 2^e parcours individuel avec conseils.
- Remise de documentation cynégétique et cynophile pour ceux qui le désirent.





Bulletin d'inscription en pages suivantes.

Choisissez votre formation, remplissez et retournez-nous le bulletin rempli à
Fédération des Chasseurs - 22, rue Charles-Durand - CS70326 - 18023 Bourges Cedex

Bulletin d'inscription
ci-après



Formation Chasse à l'arc

Cette formation gratuite est destinée aux chasseurs désirant pratiquer ou découvrir la chasse à l'arc. En une journée, vous découvrirez les aspects réglementaires et pratiques pour chasser légalement à l'arc sur tout le territoire national.

**LA DEUXIÈME SESSION DE LA SAISON SE DÉROULERA
LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 A MOROGUES DE 9 H À 17 H.**

PROGRAMME:

- › Matinée consacrée à la théorie (matériels, législation, sécurité...)
- › Après midi pratique destiné à la découverte de l'arc et du tir de chasse.

Bulletin d'inscription
ci-après

Grand gibier

Connaître les règles de sécurité à la chasse, analyser son tableau de chasse et tester son arme.

Cette formation permet à tous les chasseurs de grand gibier de connaître :

- La réglementation et les meilleurs aménagements favorisant la sécurité à la chasse.
- Les astuces permettant d'analyser avec précision son tableau de chasse.
- La précision de son arme grâce à des essais sur cible fixe avec chevalet.

**MERCREDI 26 OCTOBRE 2016 DE 9 H À 12 H PUIS DE 14 H À 17 H
AU CENTRE DE FORMATION DES PLACES À MOROGUES**



PROGRAMME (2 demi-journées de formation)

1^{re} demi-journée

- › Responsabilité des différents acteurs lors d'une journée de chasse (Du chasseur au Président de chasse).
- › Visite d'un site aménagé pour la chasse du grand gibier (Sur le site de Morogues).

2^e demi-journée

- › Détermination pratique de l'âge des animaux tirés à la chasse, par l'examen des mâchoires ou des trophées.
- › Essai de tir sur cible fixe avec votre arme et vos munitions (Utilisation d'un chevalet).





Grand gibier : hygiène et venaison



La réglementation sur l'hygiène du gibier est applicable depuis 2009. L'« EXAMEN INITIAL DE LA VENAISON » est désormais obligatoire pour les chasseurs :

- qui commercialisent leur gibier sur le marché local,
- qui commercialisent leur gibier à des négociants ou ateliers de traitement,
- qui cèdent le gibier pour un repas de chasse ou un repas associatif (club sportif ou autre).

Cet « examen initial » du gibier devra être assuré par une personne du groupe de chasse qui aura été formée par la FDCC. Il suffira donc d'un responsable formé par équipe de chasseurs.

Le partage convivial du gibier entre chasseurs, leurs familles et leurs proches reste hors du champ d'application de cette réglementation.

**VENDREDI 21 OCTOBRE 2016 DE 14 H À 18 H,
AU SIÈGE DE LA FDCC, 22 RUE CHARLES DURAND À BOURGES**

PROGRAMME:

- L'examen initial de la venaison.
- Le risque trichine et le contrôle de la viande de sanglier.
- La réalisation d'une éviscération « dans les règles de l'art » (à partir d'un montage diapositives).
- Les recommandations en matière de bonnes pratiques d'hygiène « après le coup de feu ».
- La mise en œuvre de la traçabilité.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à : *Fédération des Chasseurs du Cher - 22, rue Charles-Durand - CS70326 - 18023 BOURGES Cedex*

1 seul nom par bulletin, possibilité de vous inscrire sur papier libre, par Fax (02 48 50 05 38)

ou par mail (fdc18@chasseurdefrance.com) avec vos coordonnées complètes. MERCI.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉLÉPHONE : PORTABLE :

MAIL :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

souhaite participer à la formation, cocher la ou les case(s) concernée(s):

BÉCASSE : LECTURE D'AILE, SEXAGE et BAGUAGE (inscription avant le 20 novembre 2016)

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016 DE 15 H À 18 H À LA FDC À BOURGES

BAGUAGE (FACULTATIF) DE 19 H À 22 H.

BIEN PRÉPARER LES RENCONTRES SAINT-HUBERT (Inscription avant le 1^{er} octobre et adhésion à CTPG 18 - 16 €)

VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 AU DOMAINE DE BEAUVAIS À SAINTE MONTAINE.

FORMATION CHASSE À L'ARC (inscription avant le 7 octobre 2016)

SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 À MOROGUES DE 9 H À 17 H.

FORMATION GRAND GIBIER : SÉCURITÉ ET ANALYSE DU TABLEAU DE CHASSE

(inscription avant le 14 octobre 2016)

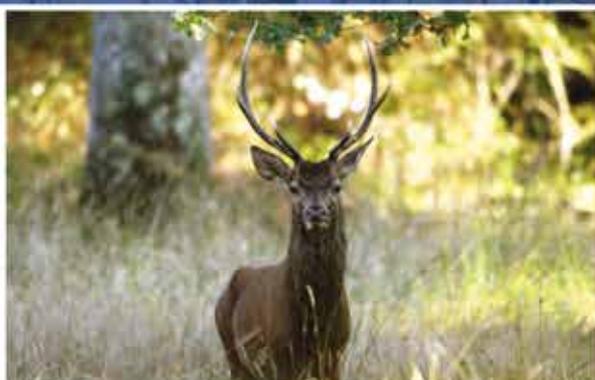
MERCREDI 26 OCTOBRE 2016 À MOROGUES DE 9 H À 17 H.

GRAND GIBIER : HYGIÈNE ET VENAISON (inscription avant le 7 octobre 2016)

VENDREDI 21 OCTOBRE 2016 DE 14 H À 18 H À LA FDC À BOURGES.



Domages et vie privée



Epargne et retraite



Partenaire de votre Fédération,
Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées,
fortes d'une expérience de 200 ans en assurance de dommages et responsabilité
(automobile, habitation, multirisque agricole, multirisque commerces) et de 60 ans en assurance
de personnes (épargne-assurance vie, retraite, prévoyance, santé).

Trouvez l'agence la plus proche de chez vous

Bourges
Hachemi Haddad
18, avenue du 11 Novembre Résidence La Source
02 48 24 40 62
hachemi-haddad@orange.fr

Bourges
Monceau Générale Assurances
62-62 bis, boulevard Lamarck
02 48 70 30 03
bourges@monceauassurances.com

Saint-Florent-sur-Cher
Thierry Gallais
1, avenue Gabriel Dordain
02 48 55 38 32
thierry-gallais@orange.fr

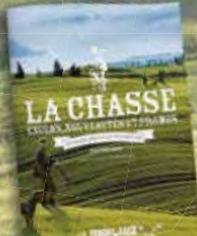
Saint-Amand-Montrond
Arnaud Couillard
18, rue du Dr Coulon
02 48 96 46 95
assurances.couillard@orange.fr

Vierzon
Catherine Refait
40, rue Jules Louis Breton
02 48 75 08 80
c-refait@orange.fr

www.monceauassurances.com

DÉCOUVREZ
NOTRE CATALOGUE
CHASSE

36 PAGES SPÉCIALES OUVERTURE



TERRES & EAUX

La nature, ça se vit.

Ouverture de la chasse DU 26 AOÛT AU 24 SEPTEMBRE 2016

*Grande tombola**
Ouverture de la chasse

1^{er} prix :

➔ **1 fusil STOEGER**
Semi-automatique M3000 Bois
Calibre 12MAG. Catégorie : C-1-a
Valeur 529€ (Réf : 1077169)

2^{ème} prix :

➔ **1 veste Arthur**
Club Interchasse.
Valeur 299€
(Réf : 9914512.)

**D'AUTRES LOTS À GAGNER
DANS CHAQUE MAGASIN**

PALETTE TRÉPIED DE SOL KIT OPE

Palette trépiéd de sol permettant de planter la palette dans le sol par 3 tiges. Système de ressort pour faire basculer la palette.
Réf : 1052215

-40%

24,99€
14,99€

PROMOTION



Catégorie D-1-c



CARTOUCHES CHASSE 12/32 G X100

Cartouche de chasse idéale pour la chasse en plaine. Calibre : 12.
Culot : 11 mm. Longueur : 67 mm. Bourre : croisillon. Charge : 32 g.
Vitesse : 395 m/s. Boîte de 25 cartouches.
Réf : 38255

37,99€



UNE BOÎTE DE CARTOUCHES
CHASSE OU PIGEON ACHETÉE
UN BAC À GIBIER
OFFERT
D'UNE VALEUR DE 14,99€



PRIX PAR QUANTITÉS VALABLES TOUTE L'ANNÉE

**DU 26 AOÛT AU 24 SEPTEMBRE
-15% DE REMISE SUPPLÉMENTAIRE**

Catégorie D-1-c



CARTOUCHES PIGEON EXTRÊME 12/34 G BJ

Pour offrir une performance ultime et une vitesse élevée. Longueur : 70 mm. Existe en plomb n° 5 ou 6.
Réf : 9914289



13,99€
11,89€ **-15%**
LA BOÎTE

Par 10 boîtes
-10% soit 12,59€
-15% SUPPLÉMENTAIRES

soit **10,70€**
LA BOÎTE

Par 40 boîtes
-20% soit 11,19€
-15% SUPPLÉMENTAIRES

soit **9,51€**
LA BOÎTE

CHAUSSURES BOWFEL

Chaussure robuste et confortable. Membrane GORE-TEX® imperméable et respirante. Semelle intérieure confortable et amortissante. Semelle extérieure crantée en caoutchouc thermoplastique qui assure une bonne adhérence sur tous types de terrain.
Tailles : du 39 au 48. Coloris : kaki.
Réf : 9914817



120€
84€

PROMOTION

-30%

**DU 26 AOÛT AU 12 NOVEMBRE
PROMOTION SUR LES MUNITIONS GECO**

Catégorie C

MUNITIONS GECO

Les munitions de grande chasse GECO demi-blindées sont polyvalentes et s'adaptent à la plupart des types de chasse.
Elles développent une grande précision et une vitesse élevée provoquant un effet instantané lors de l'impact. Fabrication allemande.
Calibre 30-06 SPRG. Réf. 1083211 (-27% soit 24,90€ au lieu de 34,49€)
Calibre 7x64. Réf. 68714 (-27% soit 24,90€ au lieu de 34,49€)
Calibre 300 WIN. Réf. 68715 (-20% soit 39€ au lieu de 48,99€)



-27%
À partir de
34,49€
24,90€
PROMOTION

**Pour bénéficier en avant-première de toutes nos offres et informations
inscrivez-vous en magasin**

**Pour toute inscription entre le 26 août et le 24 septembre,
recevez gratuitement votre pochette permis de chasse.****

PROFITEZ DE NOS OFFRES DANS LE MAGASIN TERRES & EAUX LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS !

Nos magasins sont ouverts du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h30, le vendredi et le samedi de 9h00 à 19h30

14 - CALVADOS : TERRES ET EAUX CAEN-FLEURY SUR ORNE • 45 - LOIRET : TERRES ET EAUX ORLÉANS-SAINT-CYR-EN-VAL

51 - MARNE : TERRES ET EAUX REIMS-WITRY LES REIMS • 59 - NORD : TERRES ET EAUX LILLE-SECLIN • 59 - NORD : TERRES ET EAUX VALENCIENNES-PETITE FORÊT

62 - PAS-DE-CALAIS : TERRES ET EAUX CALAIS • 72 - SARTHE : TERRES ET EAUX LE MANS-SAINT-SATURNIN • 80 - SOMME : TERRES ET EAUX AMIENS-BOVES